

DECRET N°72-190 du 26 juillet 1972

portant nomination et promotion à titre
exceptionnel et étranger dans l'Ordre
National du Dahomey -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Prési-
dential ;

VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du
Conseil Présidentiel ;

VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois
N°s60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 22 Février 1962 ins-
tituant l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gou-
vernement, ensemble le Décret N°71-149 du 4 Août 1971 ;

VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du
Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des
Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après
avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

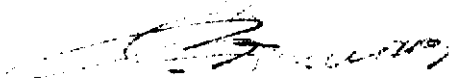
D E C R E T E :

Article 1er.-Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger dans
l'Ordre National du Dahomey au Grade de COMMANDEUR pour prendre rang
du 9 Mars 1972 :

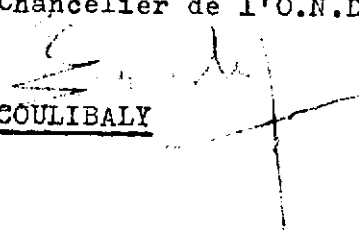
Monsieur BREITHOLTZ Ernst Georg
Président du Rotary International à KALMAR (Suède)

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 26 juillet 1972


Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP 6 JORD 1 DEP 1 CS 6 DCCT 1
SGG 4 MJL 2 DN 2 DGAJL 2 IAA 1
MCP 4 GDE CHANCELLERIE 10 DIR.
ST. 1 INTERESSE 1 MINISTRES 11
ACDN-CEDN-SGDN-CNI 4 - ACN 2
DEP 2 -